AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE PAR LA VILLE DE BOURLON

La ville de Bourlon octroie une aide d'un montant de 100 € sur présentation de la première facture se rapportant au permis de conduire.

Pour en bénéficier, il faut prendre contact avec la mairie.

https://www.bourlon62.fr/397-aide-au-permis-de-conduire.htm

Ville de Bourlon:
16 bis place des Anciens Combattants
62860 - BOURLON
https://www.bourlon62.fr/